

# L'université entre fusion et confusion...

Elus et enseignants-chercheurs s'étripent sur la nature du « rapprochement » à mettre en œuvre entre Bourgogne et Franche-Comté... mais reconnaissent qu'il est inévitable.

Il a suffi d'un déjeuner, jeudi 21 mars à Dijon, pour mettre le feu aux poudres. Ce midi-là, autour de la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Geneviève Fioraso, étaient attablés les présidents des Régions, ceux des universités et les recteurs d'académie de Bourgogne et Franche-Comté, plus quelques élus. Au menu, le « rapprochement » universitaire pour tenter d'exister, de peser (un peu) entre Lyon, Strasbourg et Paris. Et de récupérer des financements « convenables » dans le cadre de la future SATT Grand Est. L'une des sociétés d'accélération du transfert de technologie situées au carrefour de l'entreprise et de la recherche, prévues dans le programme Investissements d'avenir.

## « On fait des réunions... et on n'avance pas »

Car si chacun est pour « l'union intelligente » des matières grises et des moyens qui vont avec, Besançon et ses antennes ne comptent que 21 000 étudiants environ et Dijon 26 000 (chiffres de l'année 2011-2012), la communauté des chercheurs-enseignants, surtout en Franche-Comté, est réticente à toute idée de « fusion ».

Ce n'est pas le cas des politiques. Marie-Guite Dufay, côté comtois, veut bien « laisser au temps le temps qu'il faudra » pour qu'une « concertation approfondie puisse être menée sous l'égide des recteurs et du directeur de cabinet de la ministre avec les universitaires ». Mais son collègue François Patriat, versant bourguignon, est plus impatient. « On fait des réunions, des réunions, des réunions... et on n'avance pas ! », déplore-t-il. « Alors qu'on est d'accord pour que le siège de la future université soit à Besançon. »



■ Si la communauté des enseignants-chercheurs est réticente à toute « fusion », ce n'est pas le cas des politiques.

Archives Ludovic LAUDE

« Sans faire injure à quiconque, faire débattre d'un tel sujet de grands élus, pugnaces et provocateurs par nature, et des universitaires scientifiques, moins rompus à ces joutes verbales, ne pouvait qu'engendrer... la « confusion », s'amuse un connaisseur du dossier.

Entre poire et fromage, chacun en a retenu ce qui l'arrangeait. Le projet de loi sur l'enseignement supérieur, présenté par Geneviève Fioraso en conseil des ministres le mercredi 20 mars n'ayant pas été discuté au Parlement,

et donc pas amendé, difficile en plus de s'entendre sur le sens des mots. « Si le terme union était retenu au lieu de fusion, cela faciliterait la tâche... », soupire Marie-Guite Dufay, fâchée que certains la soutiennent d'avoir « bradé » les intérêts de sa région.

## Sonné le tocsin

Selon les convives, le président de l'Université de Franche-Comté, Jacques Bahi, que la plupart décrivent « consensuel » ou « modéré » lors de ce repas (NDLR : mais qui n'a pu donner suite à notre demande d'entretien), aurait sonné le tocsin sitôt retenti en sa paroi.

Jean-Pierre Chevènement, le Parti communiste et d'autres sont alors montés au front pour dénoncer en vrac le caractère « inaisable » et « irréaliste » d'une fusion sur un territoire aussi étendu, l'atteinte aux « identités » des entités, le « déséquilibre » qui en découlerait dans la gouvernance, la « menace » qu'elle constituerait pour l'enseignement supérieur et la recherche dans le nord Franche-Comté, l'UTBM, les relations avec l'industrie, la Suisse...

Parti seul déjeuner, Jacques Bahi, par ces prompts renforts, se vit donc très entouré en rentrant au port. Aujourd'hui, universitaires et politiques se regardent en chiens de falence, en attendant d'en savoir plus. « S'ils veulent être cohérents, qu'ils commencent par fusionner la Bourgogne et la Franche-Comté et leurs conseils régionaux avant de venir se mêler de nos affaires auxquelles ils ne comprennent de toute façon rien ! », s'énervait un chercheur à Besançon, at-

taché au caractère « rebelle » de son institution.

Le seul moyen de rétablir un dialogue de qualité serait sans doute de se référer à une autre formule incluse dans le projet de loi de Geneviève Fioraso, la « communauté d'universités », qui n'est pas sans rappeler le projet précédent d'université fédérale. Certes, tout le monde est loin d'être d'accord sur ce que le concept recouvre, mais chacun semble lui trouver du charme. Ce qui n'est déjà pas si mal.

Jean-Pierre TENOUX

## Humeur

### Franchement raconté

Ce quiproquo autour de la fusion, voilà 6 ans qu'il dure. Et donc 6 ans qu'elle perdure, la confusion. Depuis la signature, en mars 2007, de ce fichu PRES (Pôle de recherche et d'enseignement supérieur), entre l'Université de Bourgogne et celle de Franche-Comté.

Ce PRES, tel un moyen de pression (et par voie de presse), a servi à rapprocher les deux « U ». Du coup, les opposants au mariage pour tous les établissements d'enseignement supérieur y ont vu comme un mariage arrangé. Et consanguin. Entre cousins.

Pourtant, depuis son élection il y a un an, le président de l'U comtoise, Jacques Bahi, répète qu'il ne veut pas d'une fusion, mais d'un union. Et plus précisément désormais, d'une « communauté d'universités ».

Aie. La vie en communauté, c'était bien (et encore) pour faire du fromage de chèvre en Ardeche, après mai 1968. Mais pour stocker de la matière grise, et des étudiants dans des amphis ? Voilà une équation avec plein d'inconnus. A priori,

pas de problème : M. Bahi est un spécialiste des maths. De toute façon, Besançon n'a jamais vraiment bliéré Dijon, et vice versa. Alors comme Dijon est plus grande, quel que soit le mot utilisé, les Comtois auront toujours peur, et non sans raison, de se faire bouffer tout cru par l'ancien duché de Bourgogne. Et si la solution consistait à choisir un siège universitaire juste entre les 2 villes ? Donc à Dole. Certes c'est en Comté, mais on n'est pas obligé de le dire aux Dijonnais ! Ce ne serait pas une première. En 1423, le visionnaire Philippe Le Bon créa à Dole l'université des 2 Bourgogne. Soit le duché (donc la Bourgogne d'aujourd'hui). Et le comté (de Bourgogne, donc la Franche-Comté actuelle).

Bon, ok, c'est vrai, Besançon a tout fauché à Dole en 1651. Avec les encouragements de Louis XIV, pour qui les Dolais avaient trop résisté à sa gloire. Vexée, Dijon fonda sa propre « U », en 1723. Alors, punir les Bisontins pour avoir profité de la colère du Roi Soleil ? Non, désolé. Il y a prescription.

Joël MAMET



■ Le président de l'Université de Franche-Comté, Jacques Bahi (à droite), ici aux côtés de son homologue bourguignon, Alain Bonnini, préfère une « union » à la « fusion ».

## Forte inquiétude à Belfort-Montbéliard

► Jean-Pierre Chevènement, sénateur MRC du Territoire de Belfort et acteur majeur de la création de l'UTBM (Université de technologie de Belfort-Montbéliard), a été le premier élu du nord-est comtois à exprimer publiquement une vive inquiétude sur l'avenir de l'université franc-comtoise en cas de fusion avec sa voisine bourguignonne. C'est bien entendu aussi pour le devenir de sa compagne du nord-est comtois qu'il est monté au créneau, farouchement déterminé à en protéger la dimension industrielle dans un bassin d'emploi en souffrance.

Autre fleuron universitaire de l'aire urbaine Belfort-Montbéliard, l'UT, qui fédère également les deux villes, est tout autant concerné. A tel point que le conseil d'institut a rapidement adopté une motion de défiance. Le texte rappelle qu'il était avant tout question d'une « communauté d'universités bâtie sur le principe d'une coopération renforcée entre les deux établissements ». Les signataires ne veulent pas d'une fusion : « L'université de Franche-Comté doit rester libre de ses choix et doit continuer à développer la formation et la recherche dans le nord de notre région ». Une façon de



dire que la formation de proximité est primordiale, en phase avec les industries locales. Le transport et l'énergie. Un contexte dont la dimension n'est pas toujours perçue à Besançon, et encore moins à Dijon.

François ZIMMER

## « C'est une vision technocratique » En Lorraine, une fusion « dans la douleur »

Besançon. « Je suis très inquiet. » Antonio Gonzales n'aime pas, mais il se tourne vers le rapprochement entre l'Université de Franche-Comté (UFC), à Besançon, et celle de Bourgogne (UB), à Dijon. L'homme ne manque pas de légitimité. De 2006 à 2011, il a été le doyen (directeur) de la fac des lettres et sciences humaines de Besançon. L'une des principales composantes de l'UFC (elle accueille actuellement le cinquième de ses étudiants, sur un peu plus de 21 000 inscrits au total). Par ailleurs, ce membre du Snesup, principal syndicat des profs du supérieur, est un enseignant-chercheur de référence. En histoire ancienne. « Son » labo, l'institut des sciences et techniques de l'Antiquité, fait partie des mieux notés de France par l'AERES, l'agence chargée de ce type d'évaluation.

Très inquiet donc, « comme beaucoup de mes collègues ». Car si fusion il y a, et pour lui le risque demeure élevé, cela équivaudrait, prévient-il, à une absorption de Besançon par Dijon. L'UB comptant plus de personnels et d'étudiants (30 000) que l'UFC. « De toute façon, je trouve absurde ce raisonnement dont on nous rebat les oreilles désormais, selon lequel plus on est gros et gigantesque, mieux c'est. »

Pour ne rien arranger, le chercheur n'est pas du tout rassuré par l'attitude des élus comtois. Qu'il juge globalement très « absents » sur ce dossier. Pourtant, « j'en suis absolument convaincu, si on commence comme ça, au bout du compte ce sont les deux régions qui fusionneront ».

Le cas alsacien « Regardez ce qui se passe en ce moment en Alsace », poursuit-il. « L'Université de Strasbourg est en train de se main basse sur celle de Mulhouse. » Site « dont la présidence ne semble vraiment intéressée que par le maintien des formations liées à l'industrie. » Du coup il est question que Mulhouse parte très vite, au profit de la capitale alsacienne, ses masters et licences en sciences humaines. « Au bout de cette logique, le risque de dissolution complète est bien réel. »

L'historien pointe le cas des diplômés « cohabilités » par Besançon et Dijon (33, sur les 300 de l'UFC, le sont déjà, une vingtaine d'autres devraient l'être d'ici à 2016). Avec des cours



■ Antonio Gonzales a dirigé la faculté des lettres de Besançon.

communs dispensés dans l'une et l'autre des villes. « Ce qui engendre des difficultés matérielles pour se rendre sur les différents sites. Parfois, il faut passer trois heures en transport, aller et retour, pour une heure de cours. Soit une demi-journée de perdu. Et en plus, les prix et réductions dans les trains et bus ne sont pas les mêmes pour les étudiants de l'UB et ceux de l'UFC, car les deux régions ne se sont pas entendus d'accord ! Alors à terme, est-ce que les étudiants comtois ne vont pas préférer un seul lieu, mais à... Lyon ou Strasbourg ? »

L'ancien doyen ne jette pas du tout la pierre à Jacques Bahi, le président de l'UFC. « Il essaie de limiter les dégâts, de maintenir une entité complète. » Mais il a de gros doutes sur la politique menée par Geneviève Fioraso, la ministre concernée, très favorable aux regroupements des « U ». « C'est une vision technocratique, qui reproduit ce qu'on reprochait au pouvoir en place sous le précédent quinquennat. »

J.M.

PASSÉS LES beaux discours sur la « taille critique nécessaire » pour « entrer de plain-pied dans l'économie mondiale de la connaissance », la nouvelle Université de Lorraine (UdL), créée officiellement le 1<sup>er</sup> janvier 2012, est entrée dans le dur avec tout ce que la confrontation au réel peut compter de désordres et de désempolement.

Née de la fusion des trois universités nancéennes (Université Henri-Poincaré, Nancy 2, Institut national polytechnique de Lorraine) et de l'Université Paul-Verlaine de Metz, la nouvelle UdL connaît des difficultés administratives, auront été nécessaires pour y parvenir. Mais le plus dur est à venir.

## Désordres

Premier « patron » de l'UdL, Pierre Muthenzhardt, physicien-chimiste de formation, doit affronter la bricolage d'une partie des enseignants-chercheurs et des agents administratifs, confrontés à des dysfonctionnements dont nul n'avait envi-



■ La nouvelle Université de Lorraine, regroupant plus de 55 000 étudiants, connaît des débuts difficiles. Archive Alexandre MARCHI

sagé l'ampleur. « C'est relativement lourd, le personnel travaille sans relâche », reconnaît au mezzo voce dans l'entourage de la présidence Courrèges perdus dans le dédale des circuits administratifs, systèmes informatiques incompatibles, procédures budgétaires croisées, choix pédagogiques différents... « Du jour au lendemain, il a fallu travailler ensemble sans même se connaître. Très vite des tensions sont apparues dans les services », témoigne un cadre administratif.

« Certains collègues se sont

retrouvés brutalement en suspension, sans savoir à quelle UFR se vouer. A la confusion s'est ajoutée la frustration », soupire Arnaud Mercier, politologue de formation et professeur à Metz en sciences de l'information et de la communication.

## « Cannibalisation »

La fronde la plus vive s'est levée sur les campus messins où l'on dénonce le « centralisme bureaucratique nancéon-nancéen » instauré par la présidence. « Seize collègues (regroupements d'UFR) et pôles scientifiques

sur dix-huit et quatorze directions sur seize ont été confisqués par Nancy », déplore un maître de conférence.

L'élaboration d'un nouveau tel processus qui ne peut fonctionner qu'avec des filières et leur répartition sur les différents sites, cristallise toutes les inquiétudes. Les « Messins » mais aussi les antennes délocalisées messines et vosgiennes craignent « une cannibalisation rampante » qui les conduirait à perdre leur âme, leur autonomie scientifique et leur identité pédagogique. « Et comme le pouvoir et la haute administration ne sont plus ici, le risque est grand, quand des choix devront être faits, que la balance penche systématiquement en faveur de Nancy », redoute Arnaud Mercier. « La fusion de nos universités s'est faite à marche forcée, regrette encore cet enseignant-chercheur, auteur d'une étude remarquable sur « la dérive de l'université » (www.usq.fr). « Un tel rapprochement, une fois décidé, demande pourtant du temps et de la maturation. Mais avant cela, il faut commencer par se poser les bonnes questions : la fusion pour quoi, comment et pour quoi faire ? Des arguments solides doivent être avancés avant de s'engager dans un tel processus, qui ne peut fonctionner qu'avec des structures de type fédéral, dans le respect de l'identité de chacun. »

Nicolas BASTUCC